

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, session 2024, dans l'académie de NANCY-METZ.

La présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de NANCY-METZ, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Technicien-ne des métiers de l'image et du son, au titre de l'année 2024, dans l'académie de NANCY-METZ :

Madame PETITJEAN CORIA Sabine, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur TAGLANG Thomas, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur BOLLI Alain, ingénieur d'études hors classe, Université de Haute Alsace, Mulhouse.

Madame CATTIAUX Laurence, ingénieure d'études de classe normale, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur HUSSON Gabriel, attaché d'administration de l'état, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur LARICI Frédéric, ingénieur de recherche de 2ème classe, Université de Lorraine, Nancy.

Madame MOEGLIN Estelle, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Lorraine, Nancy.

Fait à _____, le _____

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,
Directrice de l'Accompagnement et du développement RH